

COMPTE RENDU

Conseil de développement – Pays de Cornouaille

Assemblée Plénière

du 20 juin 2011

Participants :

Jean-René COULIOU, Jean-Jacques CANEVET, Isabelle LETTY, Gérard CALVAR, Anne LE BORGNE, François LE DREAU, Philippe NIMIS, Nicole CLAUSS, Ronan MARCEL, Laurent BRUCHON, Pierre BELLEC, Roland JANVIER, Nicolas BERNARD, Claude ROSSIGNOL, Guy RIOU, Eric VIGHETTI, Philippe REVERT, Betty ROBERT

Excusés :

Robert SEGUIN, Noël LE QUERE, Françoise MALLEJAC, Benoît PORTIER, Yannick LE MOIGNE, Guy DIQUELOU, Renaud DU CREST, René LE PAPE et Michel BOLLORE-PELLE.

Points d'actualités

JR. Couliou consulte les membres du CD sur le compte-rendu de la dernière assemblée plénière.
P. Bellec réaffirme la nécessité d'avoir un travail prospectif sur l'agriculture à l'échelle de la Cornouaille.
JR. Couliou s'interroge sur l'identité de la structure qui doit faire ce travail.

Concernant le site internet de QCD, les codes d'accès de l'intranet sont redonnés aux participants. L'ensemble des documents de travail, compte-rendus et informations sont consultables sur le site.

Déplacement Pays du Mené

G. Calvar a participé au déplacement organisé dans le Mené par l'agence. L'objectif principal était de sensibiliser les élus, techniciens et agriculteurs sur la thématique des énergies et plus particulièrement la méthanisation. Une visite a ainsi été organisée sur le site de Géotexia, outil qui entrera en service fin juin 2011. 34 personnes ont participé à ce déplacement : 7 élus, 10 agriculteurs, 14 techniciens, 1 membre du Conseil de Développement et 1 association. G. Calvar remercie l'agence d'avoir organisé ce déplacement. Il souligne la très bonne organisation de la CC du Mené et le bon niveau technique des interventions. La formule du déplacement collectif a favorisé les échanges entre les différents participants. La quasi-totalité du territoire cornouaillais était représentée.

Renouvellement des membres de l'assemblée plénière

JR. Couliou rappelle que l'assemblée plénière doit renouveler ses membres tous les 3 ans. La prochaine échéance est donc prévue pour novembre 2011. Certains participants ont fait savoir qu'ils ne renouvelleront pas leur candidature. A ce titre, JR. Couliou annonce qu'il ne se représentera pas à la présidence du Conseil de Développement.

Il rappelle que les membres sont des personnes physiques et non morales. Ainsi, elles ne représentent pas de structure et n'ont pas de suppléants. Aucun élu ne participe au CD, cependant ils peuvent être sollicités pour intervenir sur des thématiques précises.

Pour renouveler les membres, les communautés de communes doivent proposer des noms. En 2001, l'assiette géographique avait été respectée et chacun des territoires était représenté. Progressivement, cette répartition n'a plus été équilibrée : des personnes désignées par les EPCI ne sont jamais venues aux réunions. En considérant la taille du territoire cornouaillais, l'assemblée plénière devrait compter environ 60 membres. Lors du prochain CA, JR. Couliou demandera donc aux communautés de communes de désigner de nouveaux membres.

F. Le Dréau insiste sur le fait que ce sont bien les collectivités qui proposent des noms et non des personnes qui sont introduites de quelque manière.

I. Letty regrette que les membres ne représentent pas des structures. En effet, dans les petites organisations il est parfois difficile de se libérer pour les réunions. Par contre, un suivi en interne est assuré sur les différentes thématiques traitées. En cas d'absence, elle souhaiterait pouvoir être représentée par un autre membre qui aura en parallèle suivi les dossiers. JR. Couliou indique que des suppléants ne sont pas prévus en raison du manque de suivi des thématiques traitées. Cependant, si la relève est assurée dans la continuité des travaux en cours au sein du CD une suppléance peut être envisagée pour les collègues 1,2 et 3.

JR. Couliou conclut en rappelant que depuis 2001, une quinzaine de personnes ont toujours été présentes aux différentes réunions.

Pôle Tourisme

M. Andro explique qu'il existe différents échelons sur cette thématique : Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Offices de tourisme (de diverses tailles), etc. Il y a également les Pays touristiques, créés sous l'impulsion de la Région, des associations comme par exemple le Groupement Touristique de Cornouaille.

Lors des élections en 2008, des élus ont souhaité renforcer le tourisme au sein de leur EPCI et regrouper certains travaux à l'échelle de la Cornouaille. Le Pays touristique de Quimper et le Pays des Portes de Cornouaille se sont regroupés au sein d'un pôle tourisme dans le Pays de Cornouaille à l'époque, puis dans l'agence aujourd'hui. L'AOCD et le Pays du Menez-Hom Atlantique se sont maintenus. Il existe ainsi 2 échelles d'actions pour le Pôle tourisme : 5 EPCI (CoCoPaQ, 4C, Pays Fouesnantais, Quimper Communauté et Pays Glazik), et l'ensemble de la Cornouaille.

Le Pôle tourisme est composé de 3 personnes dont les actions sont :

- Accompagnement des porteurs de projets, sous réserve que la CCI et les EPCI ne soient pas déjà positionnés sur ces actions.
- Les labellisations

➡ Ces 2 premières actions, uniquement sur les 5 EPCI, pourraient évoluer vers un portage CCI ou EPCI.

Actions communes à la Cornouaille :

- Actions de communication : « Bienvenue en Cornouaille », documents d'accueil, événementiel tel que « années 20-30 »
- E-tourisme et m-tourisme : thématique qui rencontre du succès avec des sessions de formation organisées.
- L'accessibilité, sujet peu abordé pour l'instant.

Depuis la création du Pôle tourisme, il y a eu beaucoup de « péripéties » : regroupement Pays/agence, les articulations avec les autres pays touristiques ne sont pas encore complètement définies et les cofinanceurs ont réduit leurs aides financières.

M. Andro rappelle que l'Agence n'a pas vocation à faire de la communication hors Cornouaille, c'est le rôle de la Région. L'accueil physique des touristes est assuré par les offices de tourisme. L'animation collective à l'échelle de la Cornouaille pourrait être tournée sur l'accessibilité et le e- ou m-tourisme à condition que les autres EPCI composant la Cornouaille acceptent de soutenir ces démarches.

JR. Couliou regrette cette vision pessimiste du tourisme et constate que les structures locales disposent de plus de moyens qu'une structure mutualisée.

I.Letty s'interroge sur l'identité que souhaite promouvoir l'agence.

M. Andro explique que les touristes viennent pour la Bretagne, puis se déplacent sur la Cornouaille.

E. Vighetti témoigne en rappelant que les offices de tourisme ont des statuts différents et la diffusion de l'information est tributaire de cette organisation. Cependant les outils tels que Cornouaille animations, sont globalement bien accueillis et diffusés.

C. Rossignol réagit en indiquant que la communication dépend également du moyen de transport emprunté par les touristes. Les supports peuvent alors être différents.

JR. Couliou s'interroge sur le coût d'une opération m-tourisme par rapport au e-tourisme.

D'après M. Andro, le m-tourisme représente l'avenir et le territoire cornouaillais doit maîtriser cet outil.

G. Calvar demande si l'agence a les moyens de ses ambitions.

Pour pouvoir capter des cofinancements, cette thématique semble porteuse d'après M. Andro.

P. Nimis donne l'exemple du pays basque : « macotebasque.com ». Les offices de tourisme de ce secteur ont regroupé des moyens financiers pour faire un site mobile et une application commune. Autre exemple, Google propose via googlemaps des informations alimentée par les internautes.

E. Vighetti signale qu'il est d'ores et déjà possible d'avoir l'état des réservations dans les hôtels en temps réel. L'actualisation des supports est assurée par les hôtels puisqu'il existe déjà des logiciels adaptés.

M. Andro avertit que la 4^{ème} génération arrivera très vite avec des débits qui seront de plus en plus importants. Les sites internet devront être mis à jour très rapidement, les structures qui ne suivront pas cette évolution seront très vite mises en difficultés.

L. Bruchon estime que de nouveaux services peuvent être créés via les usages.

Des formations ont été organisées par M. Paillot et la CCI sur la gestion des outils auxquelles une cinquantaine de personnes a participé. Elles ont portées sur : le conseil pour le développement de site internet, le m-tourisme pour Douarnenez/Pont-l'Abbé/Pont-Aven, des applications sur des visites numériques, la création de contenu.

Concernant l'accessibilité aéroport/gare, les réflexions sont aux balbutiements cependant une information des passagers sera à assurer.

C. Rossignol rappelle que si le pays basque a été capable de se regrouper, cela devrait être possible pour la Cornouaille. Pour E. Vighetti, l'équivalent du pays Basque est plutôt la Bretagne et non la Cornouaille.

Avant l'identité, M. Andro estime que le plus urgent est d'avoir un système d'information commun sur la Cornouaille.